

## PROGRAMME FORMATION PSE2 – Premiers Secours en Equipe de niveau 2

**Durée** : 28 heures

### **Modalités et délais d'accès**

**Groupe de 6 à 15 personnes maximum**

**Formation réalisée en présentiel en**

**Inter entreprise dans nos locaux**

Inscription possible jusqu'à 48h du début de la formation en fonction du nombre de places restantes.

**Intra entreprise dans nos locaux**

1 mois entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation

**Tarif** : par personne

Inter : 350 €

Intra : Sur devis

### **Méthodes pédagogiques :**

- Introduction
- Etude de cas
- Démonstration pratique
- Apprentissage
- Exercices et mises en situations réelles
- Conclusion

### **Moyens pédagogiques**

- Ordi vidéo projecteur
- Mannequin adulte, enfant et nourrisson
- Valise de cas concret
- Coupe de tête
- Défibrillateur
- Fiche de suivi et d'évaluation
- Livret de formation

Le contrôle de la présence des stagiaires sera assuré par la vérification de l'assiduité des participants, émargement pour chaque séance de formation des stagiaires et des formateurs

### **Modalités d'évaluation de la formation :**

Évaluation formative lors de l'apprentissage

Évaluation certificative lors des cas concrets

**Sanction** : Le certificat de compétences

### **Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :**

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Merci de nous préciser vos besoins particuliers sur la fiche d'analyse des besoins que nous vous transmettrons à l'inscription, ou de nous contacter afin de nous permettre de nous adapter au mieux pour répondre à vos besoins et attentes.

### **Formateur :**

Formateurs certifiés Premiers Secours en Equipe

### **Contact :**

☎ : 0594 31 38 04

[cbcontact@croixblanche973.fr](mailto:cbcontact@croixblanche973.fr)

[croixblanche973@yahoo.fr](mailto:croixblanche973@yahoo.fr)

Site : <https://www.croix-blanche-guyane.fr/>

### **Public**

Le PSE 2 est une formation pour toute personne désirant intégrer certains corps de métiers (BNSSA, association de sécurité civile, sapeurs-pompiers ...).

### **Prérequis**

Être titulaire du PSE1.

La formation est ouverte aux personnes âgées au minimum de 16 ans.

### **Objectifs**

Le PSE 2 est une formation complémentaire au PSE 1.

Cette formation vous permet de devenir équipier secouriste, d'intervenir dans une équipe, mais aussi de pratiquer les gestes de brancardage, relevage et immobilisation au sein d'une équipe constituée.

### **Compétences visées**

**À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable :**

1. De prendre en charge une personne :
    - Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
    - Victime d'une atteinte circonstancielle ;
    - Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
  2. D'assurer, au sein d'une équipe :
    - L'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
    - Le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.
  3. De coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe
- Par ailleurs, il doit être en mesure :
4. D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi
  5. D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
  6. De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
  7. D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

### **Contenu pédagogique**

**Partie 1. - L'équipier secouriste**

**Partie 2. - L'hygiène et l'asepsie**

**Partie 3. - Les bilans**

**Partie 4. - Les atteintes liées aux circonstances**

**Partie 5. - Les affections spécifiques**

**Partie 6. - Les souffrances psychiques et les comportements inhabituels**

**Partie 7. - Les Pansements et les bandages**

**Partie 8. - Les immobilisations**

**Partie 9. - Les relevages**

**Partie 10. - Les brancardages et le transport**

**Partie 11. - Les situations avec de multiples victimes**

**Partie 12. – Synthèse et évaluation**